

Diagnostic de la valeur écologique des espaces verts lyonnais



La gestion différenciée est connue et appliquée depuis de nombreuses années à Lyon, avec des espaces verts qui laissent de plus en plus libre court à l'expression de la nature. Se pose alors la question de la place effective qui est allouée à la nature en ville : les espaces verts sont-ils favorables au développement d'une biodiversité variée ? Pour y répondre, la Ville de Lyon a lancé en mars 2014 une étude sur la qualité écologique de ses espaces verts, pour qualifier les sites selon divers facteurs relatifs aux organismes vivants, à leurs interactions et suivre leur évolution au sein de l'écosystème urbain.

Comment procéder ?

Des facteurs précis et pertinents ont été sélectionnés pour une évaluation écologique des espaces verts. Ils sont adaptés à la diversité d'échelle des sites (grands parcs, accompagnements de voirie, squares de proximité) et suffisamment simples pour que l'étude soit étendue sur toute la ville (420 hectares d'espaces verts lyonnais). Ils sont facilement observables et donnent des résultats interprétables aisément. Ils sont évalués au cours d'une visite de terrain de 15 à 50 minutes selon la complexité du site. Une note de valeur écologique est calculée d'après les éléments observés sur site au sein de laquelle chaque facteur n'a pas le même poids.

Critères évalués au cours de ce diagnostic

Identité du site : Protection du site sur les documents d'urbanisme (Espaces Boisés Classés...), pollution antérieure du site

Taux de recouvrement : Occupation du sol (surfaces minérales/en eau/végétalisées), recouvrement des différentes strates de végétation

Menaces : Fréquentation du site, usages déviants, espèces envahissantes, éclairage, perméabilité du site aux espèces

Flore : Nombre d'espèces, diversité de la floraison, mélange d'espèces ligneuses, proportion feuillus/résineux, diversité du milieu herbacé

Faune : Espèces emblématiques, micro-habitats, dispositifs installés par l'homme, présence d'oiseaux, vie du sol

Sol : Espace de plantation, profondeur du sol, aération et compacité, pierres/cailloux, paillage

Quels résultats ?

On distingue cinq catégories de valeur écologique, allant de mauvaise à excellente, qui illustrent la diversité des espaces verts. Les sites les plus écologiques sont peu minéralisés, avec des milieux diversifiés (aquatique, forestier, prairial), des effets lisière avec superposition de strates (herbacée, arbustive, arborée) et des micro-habitats pour la faune (bois en décomposition, cavité...).

Les aboutissants

L'interprétation des résultats peut conduire à des propositions de réaménagement ou d'amélioration de la gestion du site pour renforcer la qualité du site pour la biodiversité. Une vision de l'efficacité de la trame verte et bleue peut également ressortir des données analysées avec des outils de cartographie (logiciels SIG).

Documents

Diagnostic de la valeur écologique des espaces verts lyonnais

Compte-rendu d'une étude menée sur la qualité écologique des espaces verts de Lyon pour qualifier les sites selon divers facteurs relatifs aux organismes vivants et suivre leur évolution au sein de l'écosystème urbain.

Informations complémentaires

Thématiques

Paysage/Espaces verts

Auteur

Ville de Lyon

Écrit le

2017

Date de publication

2014

[Consulter le document](#)



Lancement d'un diagnostic de la valeur écologique des espaces verts

La gestion différenciée est connue et appliquée depuis de nombreuses années à Lyon, avec des espaces verts qui laissent de plus en plus libre cours à l'expression de la nature. Et pour aller la question de la place effective qui est allouée à la nature en ville : les espaces verts sont-ils favorables au développement d'une biodiversité verte ? Pour y répondre, la Ville de Lyon a lancé en mars 2014 une étude sur la qualité écologique de ses espaces verts, pour qualifier les sites selon divers facteurs relatifs aux organismes vivants, à leur interaction et suivre leur évolution au sein de l'écosystème urbain.

QUESTIONS

Comment procéder ?

Des facteurs précis et pertinents ont été sélectionnés pour une évaluation écologique des espaces verts. Ils sont adaptés à la diversité d'échelle des sites (grands parcs, accotements de voirie, espaces de proximité et suffisamment simples pour que l'étude soit réalisable sur toute la ville (100 hectares d'espaces verts lyonnais) : ils sont facilement observables et donnent des résultats interprétables aisément, ils sont évalués au cours d'une visite de terrain de 15 à 30 minutes selon la complexité du site. Une suite de valeur écologique est calculée d'après les éléments observés sur site au sein de quatre critères : voirie et sols.

Critères évalués au cours de ce diagnostic

Identité du site : Protection du site sur les documents d'urbanisme (Espaces Boisés Classés...), présence arborée du site
Taux de recouvrement : Occupation du sol (surfaces minéralisées/auvégétalisées), recouvrement des différentes strates de végétation
Milieux : Fréquentation du site, usages déviants, espèces envahissantes, sociologie, perméabilité du site son support
Faune : Nombre d'espèces, diversité de la faune, mélange d'espèces ligneuses, proportion feuillues/feuilles, diversité du milieu, habitat
Faune : Espèces emblématiques, micro-habitats, dispositifs installés par l'homme, présence d'oiseaux, vie de sol
Sol : Classe de pédoncation, profondeur du sol, sécheresse et compacté, perméabilité, paysage

Quels résultats ?

On distingue cinq catégories de valeur écologique, allant de mauvaise à excellente, qui illustrent la diversité des espaces verts. Les sites les plus écologiques sont peu minéralisés, avec des milieux diversifiés (aquatique, forestier, prairial), des effets lisière avec superposition de strates (herbacée, arbustive, arborée) et des micro-habitats pour la faune (bois en décomposition, cavité...).

Les aboutissants

L'interprétation des résultats peut conduire à des propositions de réaménagement et d'amélioration de la gestion de sites pour renforcer la qualité du site pour la biodiversité. Une vision de l'efficacité de la trame verte et bleue peut également ressortir des données analysées avec des outils de cartographie (logiciels SIG).

POURQUOI NE PAS LE FAIRE CHEZ VOUS ?

Si vous souhaitez mettre en œuvre ce protocole sur votre territoire, consultez la suite de ce document et n'hésitez pas à demander plus d'informations. Vous pouvez contacter :

Chloé LAFONTAINE-VALDA sur chloe.lafontaine@ville-lyon.fr ou au 04 78 12 12 12
de la Ville de Lyon

Tatiana BOUWIN responsable du Pôle Développement Durable de la DEV
Tatiana.Bouwin@ville-lyon.fr